FormaV

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général SVT + SES, veuillez visiter :
bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

# Sciences économiques et sociales

## JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

**Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.**
**Il indique sur sa copie le sujet choisi.**

# Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

*Il est demandé au candidat :*

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

## SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?**

## DOCUMENT 1

Mme R. « regrette beaucoup » de ne pas avoir pu poursuivre davantage ses études. Pour elle, l'école est un atout particulièrement important pour avoir une « situation ». Elle attribue leur condition modeste à un niveau de scolarisation trop faible : « C'est important parce que l'on sait que nous, les parents, on mène la vie dure, et on croit que c'est parce qu'on n'a pas été assez loin à l'école et qu'on n'est pas assez instruit. On n'a pas appris assez et c'est pour ça qu'on est dans cette vie. » Elle et son mari répètent souvent aux enfants : « I faut qu'tu apprennes bien à l'école pour que tu t'en sors mieux plus tard. »

C'est toujours la mère qui suit la scolarité de Christian et fait même partie du conseil de classe de l'école. « ça m'apprend c'qu'i s'passe à l'école », dit-elle. Cela lui permet aussi de juger des performances de son fils en fonction de ce qu'elle entend à propos des autres élèves. Elle estime que cela va bien en mathématiques pour Christian, mais qu'il a des difficultés en orthographe[1] car il veut aller trop vite : « Il ne réfléchit pas assez en copiant. » Elle regarde régulièrement ses notes et, quand elles sont mauvaises, le « dispute ».

1 : Christian aime souvent écrire des histoires inventées à la maison et sa mère lui fait corriger ses fautes : « Alors je dis : "Je sais pas, tu écris comme tu l'entends, tu réfléchis un p'tit peu, après je viendrai, je corrigerai" ». De même, en période estivale, elle lui achète des cahiers de vacances et sa fille aînée donne parfois à Christian, sous forme de jeu, des dictées à faire.

Source : Bernard LAHIRE, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, 1995.

Note : Les extraits d'entretien sont retranscrits tels quels.

**DOCUMENT 2**

**Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père, en %**

| | 1977 | 1985 | 1993 | 2003 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Immobilité sociale** | **36,2** | **33,8** | **32,6** | **33,6** | **34,8** |
| **Mobilité sociale observée** | **63,8** | **66,2** | **67,4** | **66,4** | **65,2** |
| - *Dont mobilité ascendante* | *23,5* | *26,6* | *30,3* | *30,8* | *27,6* |
| - *Dont mobilité descendante* | *7,2* | *7,7* | *9,7* | *10,9* | *15,0* |
| **Part de la mobilité structurelle dans la mobilité sociale observée** | **39,6** | **35,5** | **32,8** | **33,4** | **24,2** |

Lecture : en 2015, 65,2 % des hommes français âgés de 35 à 59 ans, actifs ayant un emploi ou anciens actifs occupés, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. 24,2 % de cette mobilité observée est liée à l'évolution structurelle des emplois entre la génération des hommes et celle de leur père. Par rapport à leur père, 27,6 % des hommes ont connu une trajectoire de mobilité sociale ascendante et 15 % une trajectoire de mobilité descendante.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : d'après Marc COLLET, Emilie PENICAUD, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *INSEE première*, février 2019.

**DOCUMENT 3**

**Evolution de la structure des emplois des hommes entre 1977 et 2015 en %**

| | 1977 | | 1993 | | 2015 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Pères | Fils | Pères | Fils | Pères | Fils |
| Agriculteurs exploitants | 25,4 | 10,3 | 15,8 | 4,7 | 8,3 | 2,8 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 16,0 | 11,5 | 13,1 | 10,5 | 13,0 | 9,1 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 5,0 | 10,6 | 8,2 | 18,0 | 13,9 | 9,1 |
| Professions intermédiaires | 7,5 | 20,2 | 11,4 | 23,6 | 15,9 | 25,3 |
| Employés et ouvriers qualifiés | 26,0 | 33,0 | 34,1 | 34,3 | 35,6 | 32,4 |
| Employés et ouvriers non qualifiés | 20,0 | 14,3 | 17,4 | 8,9 | 13,1 | 10,1 |
| **Ensemble** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,00** |

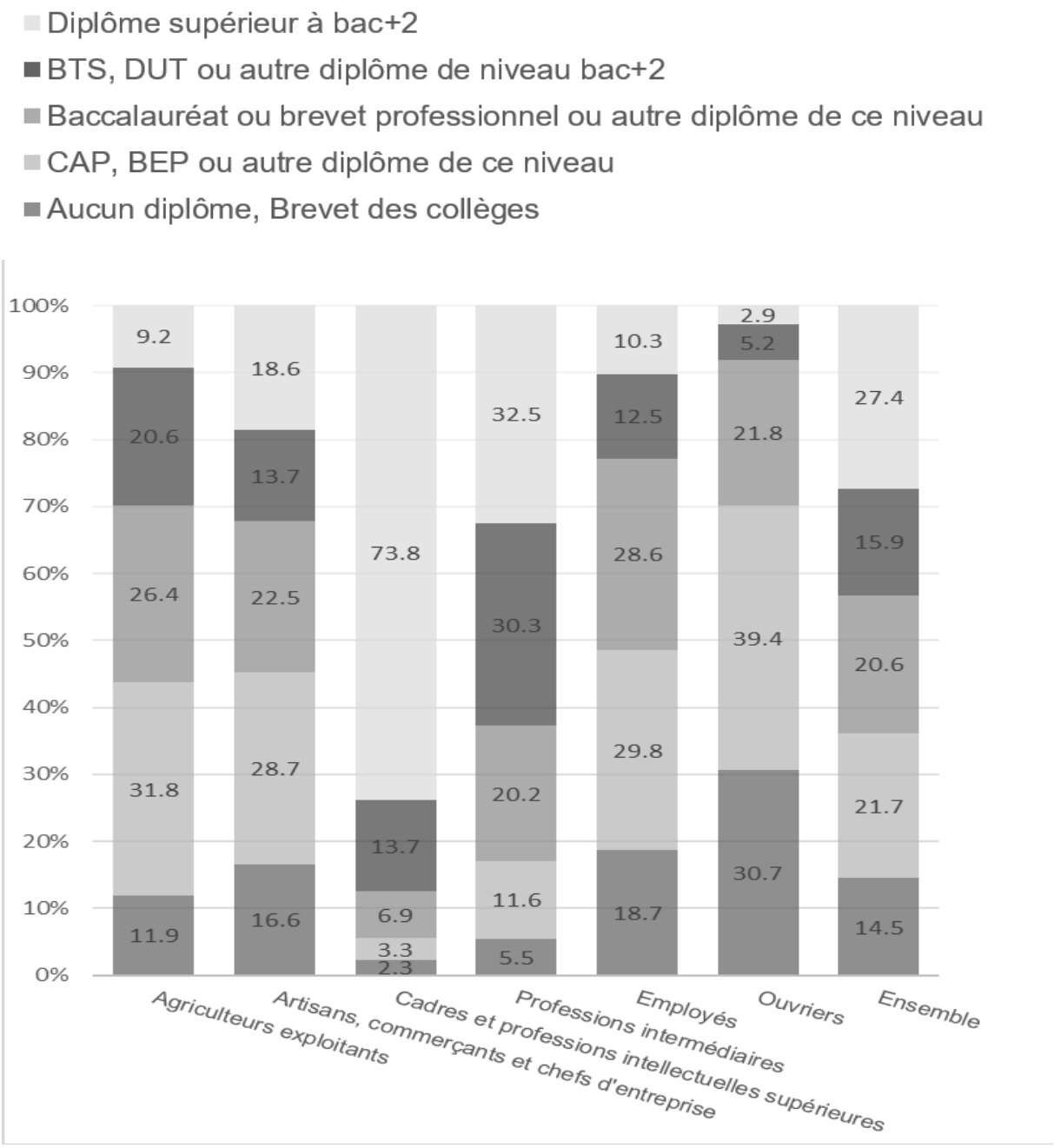
Lecture : en 2015, 2,8 % des hommes et 8,3 % de leurs pères sont agriculteurs exploitants ; en 1977, ils étaient respectivement 10,3 % et 25,4 % à exercer cette profession.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, « Enquête Formation et Qualification Professionnelle 1977, 1993 et 2014-2015 », 2019.

**DOCUMENT 4**

**Niveau de diplôme des catégories socioprofessionnelles (en %)**




Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire[1], de 15 ans ou plus.

Source : d'après INSEE, Enquête Emploi, 2020.

1 : Un logement ordinaire se définit par opposition à un logement en résidence offrant des services spécifiques (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, à vocation sociale …)

# Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*
*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*
*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

## Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

À l'aide d'un exemple, vous expliquerez le rôle de la réglementation pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.

**Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)***

**Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale, en 2021, en %**

| Niveau de diplôme | Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale | Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale | **Ensemble** |
|---|---|---|---|---|
| Aucun diplôme, brevet des collèges | 44,6 | 33,3 | 11,3 | **14,4** |
| Bac, CAP, BEP ou équivalent | 19,1 | 12,4 | 6,4 | **8,5** |
| Bac+2 ou plus | 8,9 | 5,5 | 4,1 | **5,3** |
| **Ensemble** | **14,8** | **9,8** | **6,2** | **7,9** |

Lecture : En 2021, 8,9 % des personnes actives ayant un diplôme de niveau bac+2 ou plus et ayant achevé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont au chômage.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

Source : INSEE, Enquête Emploi, 2022.

**Questions :**

1. À l'aide des données du document et d'un calcul approprié, parmi les actifs sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale, vous comparerez le taux de chômage en 2021 des diplômés titulaires d'un bac+2 ou plus à celui des personnes n'ayant aucun diplôme ou étant titulaires d'un brevet des collèges. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez que les politiques de formation peuvent permettre de lutter contre le chômage. *(4 points)*

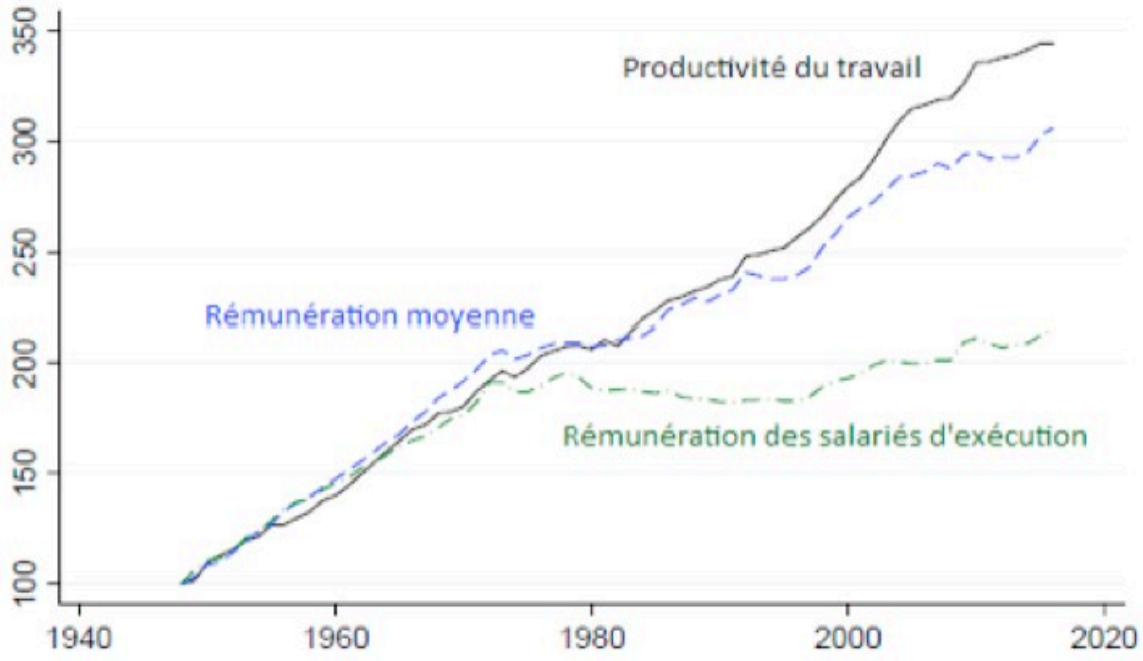
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)***

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.**

**DOCUMENT 1**

**Productivité du travail, rémunération moyenne et rémunération d'un salarié d'exécution aux États-Unis (en indice base 100 en 1948)**




Source : Anna M. STANSBURY, Lawrence H. SUMMERS, « Productivité et rémunération : le lien est-il rompu ? », *National Bureau of Economic Research* (Bureau National de Recherche Économique), n°24165, décembre 2017.

**DOCUMENT 2**

**Comparaison des caractéristiques des salariés des firmes innovantes[1] ou non pour 2014 en France**

| Firme innovante | Oui | Non |
|---|---|---|
| Salaire horaire brut (€) | 23,6 | 17,7 |
| Âge | 42,8 | 42,3 |
| Part d'hommes (%) | 64,7 | 54,4 |
| Temps plein (%) | 87,3 | 81,2 |
| Effectif moyen (personnes physiques) | 14046 | 1074 |
| Ancienneté | 9,4 | 8,2 |
| Part des salariés faiblement qualifiés (%) | 44,4 | 66,5 |
| Part des salariés hautement qualifiés (%) | 32,3 | 13,8 |

Lecture : En 2014, environ 64,7 % des salariés d'une entreprise innovante sont des hommes.

Source : d'après Chloé MAS, Romain FAQUET, Guillaume ROULLEAU, « L'innovation peut-elle bénéficier aux salariés peu qualifiés en France ? », à partir des calculs de la DG Trésor 2014, *Trésor-Eco*, n°260, 2020.

1 : Une firme innovante est une firme réalisant des dépenses de Recherche et Développement.

**DOCUMENT 3**

Dans une étude sur l'impact de l'automatisation aux États-Unis, des chercheurs ont calculé un indice d'*exposition* aux robots industriels, qui mesure la diffusion des robots dans les industries de chaque région du pays. Ils ont ensuite comparé l'évolution de l'emploi et des salaires selon les zones. A la surprise des auteurs, [...] l'étude a fait apparaître des impacts négatifs importants. L'ajout d'un robot dans une zone de mobilité pendulaire[1] détruit 6,2 emplois et fait baisser les salaires. Les effets sur l'emploi sont beaucoup plus prononcés dans l'industrie et particulièrement marqués pour les travailleurs qui n'ont pas fait d'études supérieures, surtout ceux dont les emplois consistent en des tâches manuelles routinières. En revanche, il n'y a pas de gains compensateurs en emplois ou en salaires pour d'autres catégories de métiers ou de niveaux d'étude […].

Même si le nombre total d'emplois ne diminue pas, la vague actuelle d'automatisation tend à remplacer les emplois nécessitant certaines compétences (comme aides-comptables et comptables) et à augmenter la demande soit pour les emplois très qualifiés (programmeurs informatiques pour les machines), soit pour les emplois sans aucune qualification (garde de chiens, par exemple) beaucoup plus difficiles à remplacer par des machines. Les informaticiens devenant plus riches, ils peuvent dépenser davantage en garde de chiens, un service devenu relativement moins coûteux avec le temps, puisque les autres possibilités d'emploi sont rares pour les gens qui n'ont pas fait d'études supérieures. Même si les gens restent employés, le résultat est un accroissement des inégalités : les salaires s'élèvent au sommet, tandis que tous les autres travailleurs sont poussés vers des emplois n'exigeant pas de compétences spécifiques, et dont les salaires et les conditions de travail peuvent être très dégradés. Cette spirale accentue une tendance à l'œuvre depuis les années 1980. Les travailleurs n'ayant pas fait d'études supérieures sont de plus en plus exclus des emplois à qualification intermédiaire (ainsi des emplois de bureau ou administratifs) et poussés vers des tâches peu qualifiées, comme le nettoyage ou la sécurité.

Source : Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO, *Économie utile pour des temps difficiles*, 2020.

1 : Une zone de mobilité pendulaire est une zone géographique dans laquelle les déplacements entre domicile et emploi sont importants.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.